

Vieillir sur place - pratiques exemplaires

Résolution 2006 : Demeurer dans nos communautés coopératives

Par suite d'une résolution de 2006, *Demeurer dans nos communautés coopératives*, la FHCC fait le recensement et la promotion des pratiques exemplaires qu'utilisent les coopératives d'habitation et les autres fournisseurs de logements pour aider leurs résidents à vieillir sur place.

Renseignez-vous davantage sur *La coopérative de solidarité La Seigneurie de Vaudreuil : un chez-soi bien inspiré*, une excellente pratique exemplaire. Si vous avez des projets novateurs dans votre communauté sur le vieillissement sur place, laissez nous savoir. La FHCC aimerait partager ces pratiques exemplaires avec nos membres coopératifs à travers le Canada.

Veillez contacter [Rebecca Richardson](mailto:rrichardson@chfcanada.coop), Gestionnaires de programme, Services de formation : rrichardson@chfcanada.coop 1-800-465-2752 x 236.



La coopérative de solidarité La Seigneurie de Vaudreuil : *un chez-soi bien inspiré*

En cette époque où l'on parle beaucoup de l'utilisateur-payeur, la création de la coopérative de solidarité La Seigneurie de Vaudreuil a plutôt misé sur le principe de l'utilisateur-concepteur : ceux qui la dirigent depuis son ouverture en juin 2007 en ont en effet façonné le fonctionnement en tenant compte de leurs propres désirs!

«Au moment de la conception du projet, cinq critères de grande actualité ont guidé tous nos choix, explique Edgar Marcoux, président du conseil et fondateur de cette coopérative pour aînés. Il fallait d'abord, bien sûr, offrir des logements particulièrement agréables et à prix abordable. Parallèlement, nous visions un niveau de sécurité irréprochable. Ensuite, nous tenions à offrir sur place un service de repas de bonne qualité de même que l'accès aisé à des soins de santé. Enfin, nous voulions organiser un programme d'activités physiques et récréatives complet, question que les gens soient de bonne humeur et en santé!», résume-t-il tout de go.

Un cran plus haut

Le rêve a pris forme et, concrétisé, il donne un bâtiment en L comprenant 73 appartements complets (3 ½ et 4 ½) de 800 pieds carrés, construit en collaboration avec la SHQ dans le cadre du programme Logement abordable Québec.

«Nous n'avons pas réinventé la roue en ce qui touche la superficie ou l'aménagement, puisque la SHQ offre un concept de logement type que nous pouvons utiliser», précise Edgar Marcoux. Par contre, la coopérative a amélioré certains éléments comme les planchers et la peinture, afin de rendre les logements plus attrayants. La coopérative a aussi renforcé les plafonds de tous les appartements à l'étage principal de sorte que la coopérative pourrait installer un dispositif pour transporter l'occupant entre la chambre et la salle de bain si c'était nécessaire. On a aussi aménagé des portes communicantes entre ces deux salles dans le concept original.

Des soins faciles d'accès

Tout ce bel environnement devait attirer une clientèle précise : des personnes âgées retraitées à mobilité réduite. On devine que cette clientèle, actuellement composée de 96 personnes dont la moyenne d'âge est de 75 ans, nécessite un certain nombre de soins médicaux et autres services.

«Le CSSS est tenu de donner des soins à domicile aux personnes à mobilité réduite, précise Edgar Marcoux. Nous avons pensé qu'il y aurait à la fois une économie d'échelle et une amélioration de la qualité de vie des résidents si nous faisons le nécessaire pour avoir un bureau du CLSC sur place.»

La coopérative bénéficie d'un programme du ministère de la Santé, qui permet d'offrir des services à domicile pour les personnes qui nécessitent plus de quatre heures de soins par jour. Au lieu d'offrir des services aux citoyens à l'échelle de la région, la coopérative offre gratuitement le local et les systèmes de communication interne et externe et le CSSS offre un budget annuel de 350 000 \$ pour permettre au CLSC de fonctionner sur place. Cette entente permet de réduire considérablement les coûts de déplacement du personnel du CLSC.

L'équipe soignante de 11 membres comprend une infirmière, qui vérifie la prise de médicaments, ainsi que des préposés qui assurent certains soins comme la toilette personnelle, l'aide à la prise de repas et l'entretien du domicile. Les services du CLSC regroupent 17 clients à mobilité réduite sous un même toit. «Pour le résident, l'ambiance n'est pas la même qu'en centre d'accueil, souligne Edgar Marcoux. «L'ensemble de sa journée se vit différemment : au lieu d'être cantonné dans une chambre, il peut circuler dans le complexe. Tout est plus vivant et valorisant!» Une telle organisation permet en outre d'éviter une séparation souvent très douloureuse pour les conjoints, en plus de décongestionner les centres d'accueil.

Bref, la coopérative de solidarité La Seigneurie de Vaudreuil n'est pas un établissement médical doté de lieux de vie, mais un lieu de vie doté de services médicaux!

Paix d'esprit

Le projet devait miser sur la sécurité. Tous les logements sont munis de gicleurs reliés à une centrale d'alarme avec un système de code moderne. À ces outils s'ajoute un système avant-gardiste de codification des logements permettant aux secours de repérer ceux qui sont occupés par des personnes particulière-

ment vulnérables. L'entrée principale est verrouillée en tout temps et il y a une caméra permettant de voir les visiteurs avant d'en autoriser l'entrée par ouvre-porte électrique.

La coopérative a mis sur pied un comité de sécurité de 12 personnes, qui ont reçu une formation leur permettant de coordonner une évacuation en cas d'incendie. Walkies-talkies, lampes de poche et casques leurs ont été fournis en collaboration avec Ville de Vaudreuil.

À table!

La coopérative devait veiller à la qualité des aliments, parce que le contrat de location des membres prévoit qu'ils prennent au moins un repas par jour en salle. «Ouverte tous les jours de la semaine, notre salle à manger offre une très bonne cuisine conçue et préparée par des diplômés de l'ITHQ», explique Edgar Marcoux. «Mais nous savons également que les aînés mangent mal ou pas du tout, surtout s'ils sont seuls ou malades. Cela a l'avantage additionnel de les amener à socialiser.»

Les gens n'ont pas de table assignée - à l'exception des personnes à mobilité réduite, qui ont accès aux lieux 15 minutes avant les autres. «Ça va dans l'esprit de notre 'approche familiale' qui ne

catégorise pas les gens!» souligne Edgar Marcoux.

Comme nos membres ont généralement l'habitude de préparer leur repas eux-mêmes, le petit déjeuner se prend à domicile. Ils peuvent parfois avoir envie de prendre un repas dans l'intimité de leur logement, donc l'équipe culinaire a pensé à tout en offrant des repas congelés à petit prix, soit trois généreuses assiettes pour 10 \$. De cette manière, les membres peuvent bien manger, même lorsqu'ils préfèrent manger dans l'intimité de leur appartement.

Action!

La coopérative voulait intégrer des activités physiques et mentales à sa communauté. «Quand les premiers résidents sont arrivés, nous leur avons demandé de défaire leurs valises et de s'habituer à la place», raconte M. Marcoux. Maintenant, tous les mois la coopérative organise une soirée spéciale avec des invités ou des célébrations. Des activités sont organisées : le club de marche avec ses 30 membres, des soirées bingo, de cartes et de billard, le club du journal a maintenant une douzaine de pages, le cocktail de détente du vendredi soir est très populaire, et nous prévoyons offrir des cours d'informatique...

L'avenir

Lorsque le projet n'était encore qu'à l'état d'esquisse, plus de 250 personnes se sont dites intéressées à être convoquées une fois la location en marche. Toutes ne sont pas revenues dès que l'invitation a été lancée, si bien qu'un grand nombre ont par la suite dû se résigner à s'inscrire à une liste d'attente en disant «J'aurais donc dû...!»

Conséquence? La coopérative a déjà lancé sa phase 2, associée à un investissement additionnel de 10 millions de dollars, d'où un investissement global de 20 millions. Une fois le chantier lancé en 2008, on pourra parler de 155 unités de logement en tout. «Nous aurons alors 82 autres appartements, qui seront reliés au bloc initial par une passerelle, évoque Edgar Marcoux. En tout, plus de 225 personnes vivront ici.»

Mission accomplie

Il va sans dire qu'un tel projet exige que l'on puisse jongler avec les programmes d'aide financière de multiples paliers d'intervention – un casse-tête qui n'est pas à la portée de tous. «Je ne voulais pas vivre dans un endroit sans âme où l'on connaît à peine son voisin de palier,

explique le fondateur Edgar Marcoux, quand on lui demande pourquoi il s'est lancé dans cette aventure. «J'ai étudié les associations coopératives dans les années 1950 et j'ai été directeur de banque pendant 25 ans, alors j'ai combiné les deux et j'ai créé un endroit où j'aimerais vivre après avoir moi-même pris ma retraite.»

Sur le plan de la réussite, la coopérative peut sans aucun doute dire «Mission accomplie!», comme en témoigne une remarque de son président : «Ce qui m'étonne encore le plus, au quotidien, c'est de voir que personne ne parle de maladie, ici! Tout le monde a tant à faire que le sujet n'est pas dans les conversations!»